

**COMPTE RENDU du III<sup>ème</sup> Comité de Pilotage du Programme LIFE**  
**« Conservation de 3 Chiroptères cavernicoles dans le Sud de la France »**  
**13/12/06 – MONTPELLIER**

Ce troisième Comité de Pilotage s'est tenu dans les locaux de l'Espace République à Montpellier. La réunion a débuté à 14h15 et s'est terminée à 18h15.

Contact : S.F.E.P.M – coordination programme LIFE Chiroptères  
c/o C.E.F.S. – I.N.R.A.  
BP 52627

31326 CASTANET TOLOSAN

Tel : 05.61.73.26.72 Fax : 05.61.28.55.00

[sfepm@toulouse.inra.fr](mailto:sfepm@toulouse.inra.fr) (Florence LAFON - coordination administrative et financière)

[sfepm@wanadoo.fr](mailto:sfepm@wanadoo.fr) (Dominique PAIN – communication)

[nemoz@toulouse.inra.fr](mailto:nemoz@toulouse.inra.fr) (Mélanie NEMOZ - coordination scientifique et technique)

## Personnes présentes :

Gérard CAZES (FFS), Emmanuel COSSON (Groupe Chiroptères Provence), Maxime GALLY (SFPEM), Thomas GENDRE (CEN LR), Gérard ISSARTEL (SFPEM), Nathalie LACOUR (MEDD), Florence LAFON (SFPEM), François LAVIELLE (EPCC du Pont du Gard), Tangi LEMOAL (CREN Aquitaine), Mélanie NEMOZ (SFPEM), Dominique PAIN (SFPEM), Martin PICART (Syndicat Mixte d'Aménagement, de protection et de mise en valeur du massif et des gorges du Gardon), Jean-Michel PIRASTRU (APMA CIGALES), Pierre-Emmanuel RECH (Espaces Naturels de Midi-Pyrénées), Catherine ROBIN (Conseil Général du Gard et Syndicat Mixte d'Aménagement, de protection et de mise en valeur du massif et des gorges du Gardon), Jean SEON (Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon), Tanguy STOECKLE (Groupe Chiroptères Provence), Arnaud SOURNIA (DIREN Midi-Pyrénées), Jean-Paul URCUN (Organbidexka Col libre), Stéphane VINCENT (Centre Ornithologique Rhône-Alpes), Denis VINCENT (Ligue pour la Protection des Oiseaux d'Aquitaine).

## Personnes excusées :

Pascal ARLOT (Conseil Général des Pyrénées-atlantiques), Martine BALLAND (MEDD), Fabienne BENESTE (DIREN Aquitaine), Joël BOURIDEYS (DIREN Provence-Alpes-Côte d'Azur), Jean-Luc CARRION (DIREN Midi-Pyrénées), Jean-Marie CHANABE (Syndicat Mixte d'Aménagement, de protection et de mise en valeur du massif et des gorges du Gardon), Aline DESTRIATE (Conseil Régional d'Aquitaine), Christian DODELIN (FFS), Thierry DURAND (DIREN Languedoc-Roussillon), Nicolas GOGUE-MEUNIER (Conseil Général de la Drôme), Le Président (Conseil Régional d'Aquitaine), Le Président (Conseil Régional de Midi-Pyrénées), Cécile MARTIN (Conseil Régional Rhône-Alpes), Pascal MEDARD (ENE), Murielle RIBOT (Conseil Régional Languedoc-Roussillon), Anne THEVENOT (Conseil Général du Département du Var).

## Ordre du jour :

A- Point administratif et financier .....	3
I- Financement du programme .....	3
I.a- Sources de financement.....	3
I.b- Suivi du financement .....	3
II- Dépenses / Recettes.....	4
II.a- Dépenses 01/04/04 au 31/08/06 .....	4
II.b- Dépenses par catégorie budgétaire .....	4
II.c- Bilan des recettes / dépenses .....	4
III- Comparatif des dépenses + les dépenses restantes / budget prévisionnel initial .....	4
IV- Demande d'avenant .....	6
B- Point technique .....	7
I- Compte-rendu de la visite de la Commission Européenne (juin 2006) .....	7
II- Etat d'avancement des actions par site .....	7
III- Etat d'avancement des actions transversales... ..	9
III.a- Les derniers outils de communication .....	9
III.b- Le guide technique « recommandations de gestion » .....	10
III.c- Le film.....	10
III.d- Les rencontres Grand Sud 2007 .....	10
IV- L'après LIFE ? .....	10

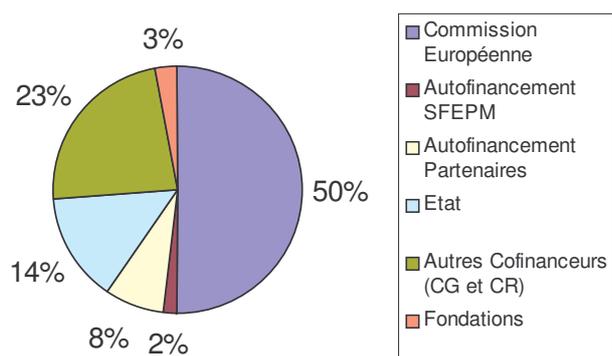
## A- Point administratif et financier

### I- Financement du programme

#### I.a- Sources de financement

Avec la Commission Européenne, 17 autres financeurs participent à ce programme (fondations MAVA et Nature et découvertes ; Conseils Généraux 64, 13, 83, 04 et 26 ; Conseils Régionaux d'Aquitaine, de Languedoc-Roussillon, de Midi-Pyrénées, de PACA et de Rhône-Alpes ; DIREN d'Aquitaine, de Languedoc-Roussillon, de Midi-Pyrénées, de PACA et de Rhône-Alpes).

Avec la SFPEM, 11 partenaires apportent un auto-financement (Organbidexka Col Libre ; les Conservatoires d' Espaces Naturels d'Aquitaine, de Midi-Pyrénées et de Languedoc-Roussillon ; la Ligue pour la Protection des Oiseaux en Aquitaine ; le Syndicat Mixte d'Aménagement, de protection et de mise en valeur du Massif et des gorges du Gardon ; les Conseils Généraux du Gard et de l'Hérault ; Espaces Nature Environnement ; le Groupe Chiroptères de Provence ; l'Agence Publique du Massif des Alpilles et le Centre Ornithologique Rhône-Alpes – délégation Drôme).



	Montant (€)	Pourcentage
Commission Européenne	581 694 €	50,0%
Autofinancement SFPEM	19 772 €	1,7%
Autofinancement Partenaires	89 210 €	7,7%
Etat	167 212 €	14,4%
Autres Cofinanceurs (CG et CR)	272 745 €	23,4%
Fondations	32 754 €	2,8%
<b>TOTAL</b>	<b>1 163 387 €</b>	<b>100%</b>

Tableau 1 : Répartition initiale des financements du programme LIFE

#### I.b- Suivi du financement

A ce jour 867 402 € ont été demandés sous forme de subvention, soit 75% du budget prévisionnel global. Sur ce montant 838 502 € ont été acceptés, soit 97 %, dont 711 430 € ont déjà été versés au 13/12/06.

La répartition de ces 711 430 € est comme suit :

	Montant versé	%
Versé par la CE	407 185	57 %
Versé par les co-financeurs	226 603	32 %
Auto-financement	77 642	11 %
Total	711 430	100 %

Tableau 2 : Répartition des montants versés au 13/12/06

## II- Dépenses / Recettes

### II.a- Dépenses 01/04/04 au 31/08/06

Au 31/12/06 les dépenses sur le programme LIFE s'élevaient à 672 633 € soit 58% du budget global.

	2004	2005	2006 (au 31/08/06)	Dépenses totales
Dépenses (€)	69 475,48	354 187,82	248 970,01	672 633,31
% budget prévisionnel initial	5,97%	30,44%	21,40%	57,82%

Tableau 3 : Répartition annuelle des dépenses du 01/04/04 au 31/08/06

### II.b- Dépenses par catégorie budgétaire

Ces 672 633 € se répartissent par catégorie budgétaire comme suit :

Catégories budgétaires	Dépenses €	%
Personnel	327 074,06	49%
Frais déplacements	82 339,90	12%
Assistance extérieure	134 017,94	20%
Equipement	91 075,96	14%
Acquisition foncière	0,00	0%
Consommables	15 398,74	2%
Frais généraux	22 440,37	3%
Autres coûts	286,35	0%
<b>Total</b>	<b>672 633,31</b>	<b>100%</b>

Tableau 4 : Répartition par catégorie budgétaire des dépenses au 31/08/06

### II.c- Bilan des recettes / dépenses

Au 31/12/06, 95% des subventions versées étaient dépensés, soit 672 633 €. La déclinaison des recettes / dépenses par région est présentée dans le tableau ci-dessous :

Région	Dépenses totales	Recettes				Recettes totales
		Autofinan- cement	DIREN+CG +CR	CE	Fondations	
Aquitaine	140 659,16	7 076,17	49 916,11	407 184,80	32 754,00	
Languedoc-Roussillon	167 389,77	48 360,66	52 168,00			
Midi-Pyrénées	130 603,47	5 454,65	21 287,40			
PACA	91 985,64	12 796,05	32 250,00			
Rhône-Alpes	141 995,27	3 954,65	38 227,53			
<b>TOTAL</b>	<b>672 633,31</b>	<b>77 642,17</b>	<b>193 849,04</b>	<b>407 184,80</b>	<b>32 754,00</b>	<b>711 430,01</b>

Tableau 5 : Comparaison par région des recettes / dépenses du programme au 31/08/06

## III- Comparatif des dépenses + les dépenses restantes / budget prévisionnel initial

Ce comparatif budget prévisionnel initial / budget prévisionnel re-calculé au 13/12/06 vous est présenté par catégorie budgétaire puis par action.

Lignes budgétaires	Budget initial <i>Bi</i>	Dépenses au 31.08.06 <i>D</i>	Dépenses restantes du 31.08.06 au 30.04.08 <i>DR</i>	Nouveau budget prévisionnel <i>NB=D+DR</i>	Différence en % = <i>NB/Bi*100</i>
Frais de personnel	429 619	327 074	171 546	498 620	116 %
Déplacements	109 635	82 340	34 035	116 375	106 %
Assistance extérieure	322 988	134 017	186 868	320 885	99 %
Matériel Durable	166 200	91 076	26 405	117 481	71 %
Maîtrise foncière et d'usage	6 851	51	0	51	1 %
Matériel consommable	43 465	15 399	9 235	24 634	57 %
Frais généraux	62 874	22 246	20 107	42 353	67 %
Autres coûts	21 756	429	10 578	11 007	51 %
<b>Total</b>	<b>1 163 389</b>	<b>672 632</b>	<b>458 774</b>	<b>1 131 406</b>	<b>97 %</b>

Tableau 6 : Comparaison par catégorie budgétaire du Budget prévisionnel initial / dépenses prévisionnelles calculées au 13/12/06

Le plus important dépassement est enregistré pour les dépenses en frais de personnel et en frais de déplacement, du fait de la sous-estimation initiale de l'investissement en personnel de certaines actions. On note cependant que le coût total prévisionnel du programme est respecté.

	% / BP par action		% / BP par action
A1	100%	E2	89%
A2	77%	E3	109%
A3	104%	E4	115%
A4	150%	E5	72%
A5	92%	E6	153%
B1	35%	E7	106%
B2	136%	E8	111%
B3	189%	E9	71%
C1	80%	E10	128%
C2	27%	E11	194%
C3	137%	E12	98%
C4	88%	F1	98%
D1	99%	F2	40%
D2	107%	F3	157%
D3	54%	F4	48%
E1	83%	TOTAL	97%

Action terminée

Tableau 7 : Comparaison par action du Budget prévisionnel initial / dépenses prévisionnelles calculées au 13/12/06

Le dépassement de certaines actions est cependant à relativiser du fait du coût peu élevé de ces actions (ex : budget initial de B3 = 1917 €).

#### Action « Réalisation d'un film documentaire sur les chauves-souris » (E6)

Le dépassement financier important de cette action (tableau 8) a amené de nombreuses discussions.

Le compte-rendu retranscrit les grandes lignes conclues à l'issue de ces discussions.

La somme des dépenses réalisées et des dépenses à venir ne dépasse pas le budget initial du LIFE de 1 163 389 euros. Le comité de pilotage dans son ensemble souhaite donc que malgré le dépassement important du budget film, cette somme soit entièrement affichée dans la demande d'avenant qui sera soumise à l'Europe, afin que la phase de montage et de finalisation du film se déroule dans les meilleures conditions. Le comité de pilotage considère le LIFE comme un tout et

accepte d'assumer collectivement le dépassement du budget film en transférant l'argent économisé sur d'autres actions sur le Film.

Le comité de pilotage a pris note que 1/ sur le principe l'action film connaît effectivement un dépassement très important (153% soit 39 815 €) mais que 2/ la région PACA a fait près de 30 000 € d'économies sur d'autres actions, ce qui permet de réduire ce dépassement à environ 10 000 €. D'autre part le GCP a proposé depuis le comité de pilotage d'augmenter son autofinancement de 6250 €.

La SFPEM, conformément à ce qui a été dit au comité de pilotage, a demandé (CA du 20 janvier 2007) au GCP d'assumer 50% du dépassement ( $\approx$  20 000€) si cet argent ne pouvait pas être obtenu auprès des financeurs déjà sollicités dans le LIFE, et dans la mesure où le film est un produit qui peut être vendu après le 30 avril 2008.

Si l'Europe n'acceptait pas le dépassement, Tanguy STOECKLE s'engage à terminer malgré tout le film conformément à la commande et avec le soutien du GCP.

Le comité de pilotage s'est accordé à dire que le film LIFE était un tremplin pour l'activité « production » du GCP, et qu'il avait permis la constitution d'une banque d'images potentiellement utilisables ensuite. Il a été proposé que la SFPEM et le GCP fassent un avenant à leur convention afin de stipuler qu'ils s'associent sur la suite et que le retour sur investissement profite également à des actions chauves-souris de la SFPEM.

	Budget initial	Dépenses réelles	différence	%
<b>Frais de pers.</b>	14315	39419	-25104	275%
<b>Déplacements</b>	4217	9448	-5231	224%
<b>Assistance ext.</b>	35700	45053	-9353	126%
<b>Matériel durable</b>	10000	9685	315	97%
<b>Matériel conso.</b>	9000	8470	530	94%
<b>Frais généraux</b>	1752	2723	-971	155%
<b>TOTAL</b>	74984	114799	-39815	153%

Tableau 8 : Dépassement financier de l'action « Film »

#### **IV- Demande d'avenant :**

Certaines modifications au cours du programme nécessitent la formulation d'une demande d'avenant au près de la Commission Européenne. La SFPEM doit ainsi demander un avenant pour les points suivants :

- le CEEP,
- le CG34 souhaite modifier le montant de son apport sur le LIFE ainsi que son statut : il deviendrait partenaire et non plus financeur,
- du fait de la participation de deux nouveaux financeurs (fondations MAVA et Nature et Découvertes) la SFPEM diminue son auto-financement initialement affiché de plus de 30%,
- la modification de plus de 10% ou 10 000 € du budget initialement prévu pour plusieurs catégories budgétaires.

## B- Point technique

### I- Compte-rendu de la visite de la Commission Européenne (juin 2006)

La Commission Européenne visite chaque programme LIFE au moins une fois. Simon GOSS de l'Unité LIFE Nature de la Commission Européenne et Maxime SCHREIBERS d'Oréade Brèche, se sont ainsi rendus les 8 et 9 juin 2006 à Saint-Jean-Pied-de-Port, pendant la session de radiopistage menée sur la grotte de Mikelaenzilo. Stéphane VINCENT a représenté la SFPEM lors de ces deux journées.

Stéphane VINCENT a précisé que la Commission Européenne avait identifié notre programme comme un projet à risque du fait de la petite taille de la structure SFPEM et du fait du grand nombre de partenaires et financeurs, mais qu'à ce jour il était satisfait de notre travail. Le rapport intermédiaire remis à la Commission Européenne en avril 2006 a pleinement satisfait leurs attentes. Simon GOSS a souligné lors de sa visite la cohésion remarquable entre les partenaires et le bon esprit général. Stéphane VINCENT précise que Simon GOSS a beaucoup insisté sur l'après LIFE et qu'il est donc impératif que nous en discutons suffisamment en amont.

### II- Etat d'avancement des actions par site

Sites	Actions réalisées	Actions à réaliser ( <i>en italique : actions ayant pris du retard</i> )
<b>Grotte de Lezea</b> (ENA, LPO, OCL)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• suivi des populations (4 par an)</li> <li>• organisation de 3 nuits de la chauve-souris (2004, 2005, 2006)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>vitrine biospéléologique à finaliser rapidement</i></li> </ul>
<b>Grotte de Mikelaenzilo</b> (OCL, ENA, LPO)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• suivi des populations (5 par an)</li> <li>• radiopistage de 20 femelles de RE*</li> <li>• cartographie des habitats</li> <li>• convention avec les propriétaires</li> <li>• protection physique par 2 grilles en 2006</li> <li>• réalisation de 2 panneaux d'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pose des panneaux d'information</li> </ul>
<b>Tunnel de Petexaenea</b> (ENA, OCL, LPO)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• suivi des populations (4 par an)</li> <li>• radiopistage de 20 femelles de RE*</li> <li>• cartographie des habitats</li> <li>• acquisition en 2005 par le CREN Aquitaine</li> </ul>	
<b>Gouffre de Bexanka</b> (LPO, ENA, OCL)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• suivi des populations (2 par an)</li> <li>• 1<sup>ère</sup> phase de rédaction du dossier maison de la chauve-souris</li> <li>• organisation d'une nuit de la cs</li> <li>• réalisation de 2 panneaux d'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pose des panneaux d'information</li> <li>• dossier maison cs à finaliser</li> </ul>
<b>Grotte de Magnagues</b> (GCMP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• suivi des populations (&gt;4 par an)</li> <li>• convention avec la propriétaire</li> <li>• étude préalable à la protection</li> <li>• protection physique en 2005 (grille + périmètres)</li> <li>• panneaux d'information</li> <li>• radiopistage de 20 femelles de RE*</li> <li>• cartographie des habitats</li> <li>• documentaire Ushuaïa TV</li> </ul>	

Sites	Actions réalisées	Actions à réaliser ( <i>en italique : actions ayant pris du retard</i> )
<b>Gorges de l'Aveyron</b> (GCMP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• suivi des populations (&gt;4 par an)</li> <li>• suivi de la fréquentation humaine</li> <li>• organisation de 2 nuits de la cs (2005 et 2006)</li> <li>• réalisation d'une plaquette « les chauves-souris dans les Gorges de l'Aveyron »</li> <li>• circulation de l'exposition dans les communes du SIC</li> </ul>	
<b>Grottes de Julio</b> (GCMP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• suivi des populations</li> <li>• étude préalable à la protection</li> <li>• convention avec le propriétaire CG34 en 2005</li> <li>• organisation d'une nuit de la cs (2004)</li> <li>• panneaux d'information provisoires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>protection physique</i></li> <li>• <i>panneaux d'information</i></li> <li>• <i>suivi des populations</i></li> <li>• <i>suivi de la fréquentation humaine</i></li> </ul>
<b>Grotte d'Aldène</b> (ENE)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• suivi des populations (suivi mensuel)</li> <li>• suivi des conditions de T° et d'H</li> <li>• convention DRAC/association ALDENE/mairie/SFEPM en 2006</li> <li>• protection physique par une grille en 2006</li> <li>• nombreux articles de presse lors de la fermeture + 2 reportages télévisés (France 3 Régional / France 2)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• panneaux d'information</li> <li>• dossier maison cs</li> </ul>
<b>Gorges du Gardon</b> (SMGG, CG30, CEN-LGCLR)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• suivi des populations (suivi mensuel)</li> <li>• radiopistage de 16 femelles de MC*</li> <li>• cartographie des habitats</li> <li>• collecte de guano de MC* pour analyse du régime alimentaire</li> <li>• convention de gestion avec le camp militaire des Garrigues</li> <li>• réalisation d'une plaquette « les chauves-souris des Gorges du Gardon »</li> <li>• détournement du chemin d'accès à la Baume St Vérédème</li> <li>• protection physique de la grotte de la Baume St Vérédème en cours</li> <li>• APPB sur La Citerne en cours de rédaction</li> <li>• reportage de 80 min à la radio</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>panneaux d'information</i></li> <li>• <i>protection physique de la Baume St Vérédème à finaliser</i></li> <li>• <i>protection physique de la Sartanette</i></li> <li>• <i>aménagements de points d'eau et de corridors</i></li> </ul>
<b>Les Alpilles</b> (GCP, APMA)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• suivi des populations (&gt;3 par an)</li> <li>• protection physique de la carrière du Fangas + de la grotte des Fées en 2004 et 2005</li> <li>• réalisation des panneaux d'information</li> <li>• installation de l'exposition 2 mois aux Baux-de-Provence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>installation du BATAPI</i></li> <li>• <i>pose des panneaux d'information</i></li> </ul>
<b>Mine de Valcros</b> (GCP, CEEP)	Compte-tenu des événements survenus en 2004 sur ce site, certaines actions initialement proposées ont été révisées et validées par la CE : acquisition → APPB + convention ; étude préalable à la protection → étude d'impact du dispositif.	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• réouverture des entrées comblées et protection par périmètres grillagés (D.R.I.R.E.) en 2005</li> <li>• suivi des populations</li> <li>• réalisation des panneaux d'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>installation du BATAPI</i></li> <li>• <i>réduction de l'APPB</i></li> <li>• <i>pose des panneaux d'information</i></li> </ul>

Sites	Actions réalisées	Actions à réaliser ( <i>en italique : actions ayant pris du retard</i> )
<b>Gorges du Verdon</b> (GCP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• suivi des populations (2 par an)</li> <li>• radiopistage de 16 femelles de MC*</li> <li>• collecte de guano de MC* pour analyse du régime alimentaire</li> <li>• cartographie des habitats</li> <li>• protection physique des tunnels par 5 grilles en 2006</li> <li>• réalisation de panneaux d'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pose des panneaux d'information</li> </ul>
<b>Canal de drainage château de la Borie</b> (CORA Drôme)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• suivi des populations (3 par an)</li> <li>• radiopistage de 20 femelles de MS*</li> <li>• collecte de guano de MS* pour analyse du régime alimentaire</li> <li>• convention avec les propriétaires</li> <li>• contacts avec CG et CR pour la protection réglementaire du site</li> <li>• reportage France 2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• protection réglementaire par APPB ou RNR</li> </ul>

\* RE = Rhinolophe euryale ; MC = Murin de Capaccini ; MS = Minioptère de Schreibers

A ce jour, le programme LIFE a donc permis la mise en tranquillité par protection physique de sept gîtes à chauves-souris. Trois autres devraient être protégés au cours de l'hiver 2006-2007. Un gîte a été acquis par le conservatoire des espaces naturels d'Aquitaine. Parallèlement six conventions de gestion ont été signées entre les partenaires et les propriétaires des gîtes.

Le suivi des populations réalisé depuis 2004 dans le cadre du LIFE, mais souvent antérieur grâce à l'implication bénévole ou non des partenaires, nous permet d'être optimistes quant à la conservation des populations de chauves-souris des 13 sites du LIFE. Plusieurs effectifs record ont été enregistrés, comme par exemple en janvier 2005 et janvier 2007 sur le site de Bexanka, plus important gîte d'hibernation connu en France pour le Rhinolophe euryale. Le suivi sur le long terme des gîtes qui ont été protégés nous permettra de juger de l'impact de la mise en tranquillité.

### **III- Etat d'avancement des actions transversales...**

#### **III.a- Les derniers outils de communication**

Dominique PAIN fait le point sur les outils de communication déjà réalisés et présente les nouveautés complétant l'exposition.

L'Aveyron et le Gardon disposent désormais d'une plaquette sur les chauves-souris spécifique à leurs gorges. Les structures ayant reçues ces plaquettes assurent elles-mêmes leur propre diffusion et tiennent à jour un listing de diffusion, valable également pour la plaquette LIFE et l'exposition. Cette dernière, composée de huit panneaux, tourne bien dans toutes les régions concernées par le LIFE et elle sera prochainement complétée par quelques agrandissements de photos présentés dans un encadrement. L'exposition s'est également enrichie d'une radiographie grand format de chauve-souris et les figurines des trois espèces phares du programme sont actuellement réajustées pour permettre leur accrochage. Pour assurer la pérennité de l'exposition, les partenaires sont invités à l'assurer dans sa globalité. Le site internet, dont la mise à jour est fréquente, est régulièrement visité et la création d'un espace privé devrait être fonctionnel prochainement. Cet espace, accessible par un code, constituera un moyen de diffusion de cartes, de données et de résultats confidentiels pour les partenaires du LIFE.

### III.b- Le guide technique « recommandations de gestion »

Le guide technique est un outil qui permettra de valoriser les connaissances acquises sur les trois espèces du programme LIFE en vue de leur conservation. Une réflexion par espèce sera menée en début d'année afin d'élaborer la trame de ce document. L'échéance fixée pour cette action est l'été 2007 afin de pouvoir disposer de l'ouvrage en octobre 2007 lors de la journée de restitution des résultats du LIFE destinée aux gestionnaires.

Ce travail sera encadré et rédigé par la SFEPM, mais élaboré avec l'ensemble des partenaires.

### III.c- Le film

Tanguy STOECKLE, afin d'illustrer son travail et celui de son équipe (Xavier PETTER et Christian BOUCHER) projette quelques séquences pré-montées : accès à la grotte aux chauves-souris des Gorges du Verdon, radiotracking du Minioptère dans la Drôme, essaim de Minioptères du site de la Drôme, accès au gîte de Bexanka pour le suivi des populations, mise en protection de la grotte d'Aldène.

Le film devrait être finalisé au mois d'avril 2007. Un petit groupe de représentants du comité de pilotage et de la SFEPM visionnera un pré-montage du film afin d'orienter le montage final.

### III.d- Les rencontres Grand Sud 2007

Les V<sup>èmes</sup> Rencontres Chiroptères Grand Sud auront lieu les 24 et 25 mars 2007 à Rémuzat (Drôme) (date limite d'inscription : 24 février 2007). Tous les partenaires sont invités à y participer et à effectuer une présentation de leur choix. Les personnes ayant travaillé sur le radiopistage sont vivement invitées à présenter leurs résultats.

## IV- L'après LIFE ?

Le comité de pilotage s'accorde sur l'envie de poursuivre un travail commun entre les partenaires actuels du programme LIFE et notamment sur le besoin de maintenir une coordination Grand Sud pour la conservation des chauves-souris. La forme retenue (programme LIFE ? programme Interreg ? autre ?) n'est pas fixée, mais le comité de pilotage souhaite que la SFEPM se positionne sur cette question lors de son prochain conseil d'administration (20 janvier 2007). Celle-ci a évoqué le fait que la mise en place du second plan de restauration (fin 2007) serait accompagnée d'une coordination nationale via la création d'un poste à temps plein. Même s'il ne s'agit pas d'une coordination spécifiquement Grand Sud, la SFEPM invite les partenaires à se rapprocher de cette démarche.

*« Les impératifs des uns et des autres et l'heure bien avancée ne m'ont pas permis de conclure la réunion comme je le souhaitais. Je me rattrape donc dans ce compte-rendu... Je tenais à remercier tous les financeurs pour leur soutien qui est à la hauteur de nos espérances et tous les partenaires pour leur investissement remarquable dans ce projet qui est la clef de sa réussite. Tous mes remerciements également à Florence Lafon et Dominique Pain qui jouent un vrai rôle dans le bon déroulement de ce programme... »*

Mélanie Némoz